



Huissier et saisie mobilière

Par **Fakir27**, le **15/12/2011** à **16:38**

Bonjour,rnrnAyant fait des erreurs de jeunesse dans le passé, je n'ai jamais pu recouvrir les dettes que j'avais contractés (très grosse somme), aujourd'hui je vis avec mon ami et nous allons avoir un enfant d'ici peu, malheureusement les huissiers me suivent toujours et ont prévu de faire une saisie mobilière à mon domicile en janvier 2012.rnrnJe voulais savoir si l'huissier a le droit d'entrer là où j'habite sachant que c'est mon ami qui est propriétaire et je n'apparait dans aucun document ? rnComment prouver que dans la maison tout lui appartient car il n'a plus les factures des objets achetés il y a longtemps ? rnEt peuvent'ils saisir un vehicule qui est a son nom ? sachant que j'ai un vehicule a mon nom mais d'aucune valeur.rnJe n'ai aucune rentrée d'argent meme pas le RSA et donc je ne peut pas m'engager a les rembourser. rnrnJ'espère que vous pourrez m'aidez et me renseigner. rnrnMerci d'avance.

Par **Fakir27**, le **21/12/2011** à **12:48**

Personne pour m'aider ?